Zeitschrift: Korrespondenzblatt des Bernischen Lehrervereins = Bulletin de la

Société des instituteurs bernois

Herausgeber: Bernischer Lehrerverein

Band: 13 (1911-1912)

Heft: 3

Artikel: Le sanatoire des enfants bernois

Autor: E. Tr. / [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-241901

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



15. Juni • 15 Juin 1911

Nº 3

13. Jahrgang · 13e année

Ständiges Sekretariat: Bern, von Werdt-Passage 2, II. Stock Telephon 3416 • Postcheckkonto III, 107

Das «Korrespondenzblatt» (obligatorisches und unentgeltliches Organ des B. L. V. und des B. M. V.) erscheint in der Regel um die Mitte des Monats. Mitteilungen für die Konferenzchronik bis am 14. jeden Monats, längere Einsendungen bis am 13. an das Sekretariat.

Secrétariat permanent: Berne, 2, Passage de Werdt, II. étage Téléphone 3416 - Compte de chèques III, 107

Le «Bulletin» (organe obligatoire et gratuit du B. L. V. et du B. M. V.) paraît, en règle générale, vers le milieu du mois. Les communications des sections sont reçues par le secrétaire permanent jusqu'au 14, les autres publications jusqu'au 13 de chaque mois.

Inhalt — Sommaire: Le sanatoire des enfants bernois. — Besoldungsfrage: Altes und Neues zur Besoldungsfrage. — B. M. V.: Assemblée des délégués du B. M. V. — Witwen- und Waisenkasse der bernischen Mittellehrerschaft. Rundschreiben an die bernischen Mittellehrer. — Caisse pour veuves et orphelins des maîtres aux écoles moyennes du canton de Berne. Circulaire. — Mitteilungen — Communications: Reorganisationsenquete. — Sammlung für das bernische Kindersanatorium in Leubrigen (1. Liste). Quête en faveur du sanatoire bernois pour enfants «Maison blanche». — Vorstandswahlen. Election des membres du C. C. — Schweizerischer Bildungskurs für Lehrer an Knaben-Handarbeitsschulen. — Konferenzchronik: Landesteilverband Seeland.

Le sanatoire des enfants bernois.

Le siècle de la machine, de l'électricité et du mamonisme n'a heureusement pas encore fait disparaître les grandes œuvres humanitaires suscitées par l'amour du prochain. Les sentiments émus de compassion pour les plus pauvres et les plus malheureux d'entre les hommes, les cœurs et les mains ouverts, le sacrifice joyeusement consenti, le don de soi-même ne sont pas de trop pour atténuer la hideuse misère et l'impitoyable maladie qui frappent notre pauvre humanité. La journée des fleurs organisée le 6 mai à Berne, pour la deuxième fois, nous prouve que les hommesmachines peuvent encore sentir. Tout le monde était décoré pour cette fête de charité. Dans quelle grande fête bruyante trouverait-on pareil décor? La fleurette bleue offerte d'une main féminine gracieuse à chacque passant, pour 20 ct., brillait à toute boutonnière, ornait toute poitrine. L'élégant saluait avec joie cette nouvelle mode et couvrait de fleurs tout le col de son habit. Les collégiens trouvaient là une occasion de se distinguer et fixaient à leur casquette et à leur cravate l'emblême obligatoire. Chaque maraîchère et chaque ouvrier portait l'indispensable fleurette aux pétales bleus. Partout des visages en fête, dans toutes les rues, sur toutes les places! On

saluait en souriant ses amis et connaissances à distance ou montrait instinctivement sa noble décoration en plaisantant: «Travailles-tu donc aussi pour les nourrissons?» La journée avait pour but l'entretien de l'œuvre destinée à procurer gratuitement aux familles nécessiteuses un lait hygiénique pour leurs nourrissons. Il s'agit de l'entreprise appelée ailleurs la « goutte de lait ». Le procédé si simple en soi revêtait cependant un tel caractère d'amabilité et exerçait un tel attrait que le public ne pouvait pas ne pas s'intéresser à cette œuvre éminemment hienfaisante et que l'avare le plus sordide se trouvait dans l'impossibilité de mettre le pied dans la rue sans délier les cordons de sa bourse. Cette seule journée rapporta la somme de fr. 23,000, ce qui représente pour la ville de Berne une vente de plus de 100.000 fleurs!

Je me suis demandé: Qu'est-ce qui pourrait mieux éveiller l'esprit de sacrifice des hommes que l'image d'une enfance non seulement pauvre, mais menacée de la maladie et de la mort? Qu'est-ce qui serait plus digne de pitié que le sort de tant d'innocents qui, sous nos yeux, marchent lentement à une ruine certaine par leur vie dans une méchante demeure humide à l'air constamment vicié, par leur contact de tous les instants avec des parents ou des frères et sœurs tuber-culeux, sans que nous puissions les aider ou les

sauver? Que pourrions-nous faire? Que faire de ces enfants? Les placer à Heiligenschwendi? Mais qui ignore que cet établissement est toujours débordé! Les confiés aux vacances? Certainement, mais cela ne suffit pas pour faire disparaître cette petite toux sèche opiniâtre qui est presque toujours l'indice d'une phase avancée de la tuberculose pulmonaire. Ces colonies peuvent rendre plus résistants les enfants sains ou un peu délicats, mais elles ne sauraient amener la guérison de malades.

Dès lors il nous le faut, ce sanatorium indispensable dont chacun sent la nécessité. Il est appelé à apporter un peu de soleil, de santé, de force et la joie de vivre à de nombreux enfants voués à la maladie, au dépérissement et à la mélancolie.

Le corps enseignant bernois s'intéressera certainement avec empressement à la réussite de cette œuvre humanitaire pour laquelle il a déjà apporté quelques pierres à l'édifice. L'œuvre, hélas! n'est pas encore créée. Le premier coup de pic n'a pas encore ouvert le sol. Un emplacement idéal et un beau plan sont là, mais non les moyens financiers qui permettront de conduire à chef l'exécution du projet.

Nous extrayons d'un rapport de la Direction du Sanatorium qui nous vient de nous être adressé que la fortune s'élevait au 31 décembre 1910 à fr. 102,367.25. Aux recettes figurent la collecte scolaire cantonale du B. L. V. par fr. 36,514, la collecte du Jeune fédéral 1909 par fr. 16,422, un legs de fr. 10,000, etc. Le projet de construction de la maison biennoise Moser & Schürch prévoit une construction à deux étages avec toit mansardé et sous-sol, le tout suffisant pour l'établissement de 50 lits environ. L'emplacement se trouve à l'ouest du village d'Evilard, dans le voisinage immédiat d'une magnifique forêt de sapins qui s'étend le long de la chaîne du lac jusqu'à Macolin et au-delà. La situation est incomparablement belle et en partie abritée contre les vents. Les jours de soleil sont beaucoup plus nombreux à Evilard qu'à Bienne. L'exécution du projet Moser & Schürch coûterait environ fr. 225,000. Il manquerait donc encore plus de fr. 120,000. Si l'on prévoit un capital roulant et les frais d'acquisition du mobilier, on obtient une somme de fr. 200,000. Si le gouvernement accorde un subside de fr. 100,000, il reste toujours fr. 100,000 à recueillir chez les particuliers avant de se risquer à la construction.

Comment la «société du sanatoire» réussirat-elle à trouver cette somme considérable à temps utile? Par l'adhésion de nouveaux membres, par des collectes à domicile, par une nouvelle collecte scolaire? Au vu des expériences faites à Berne à la «journée des fleurs», il nous paraît que le meilleur moyen d'atteindre notre but serait d'organiser une «journée des fleurs» dans tout le canton. Nous avons déjà exposé cette opinion dans le «Bund» et le répétons dans le Bulletin, parce que nous sommes absolument convaincu que, lorsque le moment sera venu de recueillir la somme nécessaire, le B. L. V. et le corps enseignant tout entier mettront toutes leurs forces à la disposition du sanatoire pour enfants que tous nous appelons de tous nos vœux. E. Tr.

Observation du C.C.

Le C. C. du B. L. V. espère que le corps enseignant bernois soutiendra énergiquement cette entreprise comme par le passé et cherchera à lui gagner de nouveaux membres.

En vertu du § 3 des statuts de la Société en faveur de l'établissement d'un sanatoire pour enfants, on devient membre en versant une cotisation unique de fr. 20 ou une contribution annuelle de fr. 2 au minimum. Les communes et les corporations deviennent membres en versant une cotisation unique de fr. 50.

Dans ce but, nous ouvrons une souscription de laquelle nous rendrons compte dans un des prochains numéros du Bulletin. Les noms des donateurs seront communiqués à la Direction du sanatoire pour être inscrits sur la liste des membres de la «Société pour l'établissement d'un sanatoire pour enfants». Nous espérons que nombreux seront ceux qui se serviront du mandat de paiement ci-inclus, soit pour eux-mêmes, soit en le mettant à la disposition de connaissances disposées à apporter aussi leur obole à une œuvre aussi digne de sympathie. On est prié de faire ses communications au dos du coupon.

Au nom du C. C. du B. L. V.,

Le Président, Fr. Rutschmann. Le Secrétaire, Dr E. Trösch.

Besoldungsfrage.

Altes und Neues zur Besoldungsfrage.

Von E. Fuss.

Nach einem beachtenswerten Artikel der «Fr. Bayer. Schulzeitung» (Würzburg, J. Beyhl).

Durch das Alter geheiligte Missstände — gleichviel, auf welchem Gebiet sie sich breit gemacht haben — sind noch niemals auf den ersten Ansturm zu vernichten gewesen. So darf es auch niemand Wunder nehmen, wenn das schreiende Missverhältnis zwischen der Bezahlung der Lehrer einerseits und der Bezahlung aller